

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Pièces de rechange	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-155184/A	Date 2014-11-26
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-155184	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HP-371-66214	
File No. - N° de dossier hp371.W8476-155184	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-01-06	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Modérie, Christine	Buyer Id - Id de l'acheteur hp371
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3970 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 953-2953
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 25 CFSD MONTREAL 6363 RUE NOTRE DAME ST E. MONTREAL Quebec H1N2E9 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Vehicles & Industrial Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7A2, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	NSN - NNO: 2540-01-494-3529 Moteur hydraulique • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1086-1	WB941	W8476	8	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
2	NSN - NNO: 2540-01-494-3530 Moteur hydraulique • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1087-1	WB941	W8476	8	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte	Delivery Req. Livraison Req.
3	NSN - NNO: 6110-01-499-5311 Contrôle de commutation à distance • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 02795	WB941	W8476	4	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
4	NSN - NNO: 5945-01-497-0549 Solénoïde électrique • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1064-1	WB941	W8476	16	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
5	NSN - NNO: 5315-01-502-2507 Axe, lisse, à tête • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 02535	WB941	W8476	44	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
6	NSN - NNO: 5315-01-567-1633 Tige de retenue • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 02536	WB941	W8476	16	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
8	NSN - NNO: 5315-01-498-4029 Axe, lisse, à tête • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 02540	WB941	W8476	32	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Del. Offered Liv. offerte	Delivery Req. Livraison Req.
9	NSN - NNO: 2590-01-521-9910 Plaque d'usure, flèche • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 02440	WB941	W8476	128	Each	\$ XXXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
10	NSN - NNO: 4820-01-495-8070 Soupape de sûreté-décharge • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1025-1	WB941	W8476	8	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
11	NSN - NNO: 5340-01-630-6223 Chape d'extrémité, tige • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 3QZY0 Part No. - N° de la partie: 24027	WB941	W8476	32	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
14	NSN - NNO: 4820-01-502-2006 Soupape de sûreté-décharge • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 02855	WB941	W8476	24	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
15	NSN - NNO: 2940-01-497-0073 Filtre pour fluides • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 02145	WB941	W8476	8	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
16	<p>NSN - NNO: 4820-01-494-6076</p> <p>Soupape de sûreté, pression et température, à commande directe</p> <ul style="list-style-type: none"> • • <p>Spécifiez le nom du fabricant offert:</p> <p>_____</p> <p>* Spécifiez le N/P offert:</p> <p>_____</p> <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 89346</p> <p>Part No. - N° de la partie: 4772K6</p>	WB941	W8476	8	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Del. Offered Liv. offerte	Del. Offered Liv. offerte
17	NSN - NNO: 5930-01-502-1048 Interrupteur à levier • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 02765	WB941	W8476	32	Each	\$ XXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
18	NSN - NNO: 4030-01-630-6219 Manille • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 3QZY0 Part No. - N° de la partie: 24017	WB941	W8476	32	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Del. Offered Liv. offerte	Delivery Req. Livraison Req.
19	NSN - NNO: 4820-01-502-1995 Clapet de non-retour • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 02840	WB941	W8476	16	Each	\$ XXXXXXXXXXXXX		See Herein

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
20	NSN - NNO: 5930-00-008-0514 Interrupteur à bouton-poussoir • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 77326 Part No. - N° de la partie: 24-353	WB941	W8476	8	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
21	NSN - NNO: 4010-01-566-7073 Câble à un brin à deux yeux • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 02668	WB941	W8476	16	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Del. Offered Liv. offerte	Delivery Req. Livraison Req.
22	NSN - NNO: 4720-01-566-7071 Câble à un brin à deux yeux • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 02290	WB941	W8476	8	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
23	NSN - NNO: 5945-01-495-8071 Solénoïdes électriques • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1075-1	WB941	W8476	16	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
24	NSN - NNO: 4720-01-502-2123 Ensemble raccord-tuyau flexible, non métallique • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1132-1	WB941	W8476	16	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
25	NSN - NNO: 4720-01-502-2108 Ensemble raccord-tuyau flexible, non métallique • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1133-1	WB941	W8476	16	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination Plant/Usine		Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
26	NSN - NNO: 5935-01-494-3538 Connecteur électrique, embase • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 02695	WB941	W8476	8	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
27	NSN - NNO: 5935-01-502-2014 Fiche de connexion factice • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1135-1	WB941	W8476	8	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
28	NSN - NNO: 2540-01-497-0751 Adaptateur, barre de remorquage, véhicule • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1044-1	WB941	W8476	48	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
29	NSN - NNO: 3940-01-566-7027 Culée, passager • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1046-1	WB941	W8476	8	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
30	NSN - NNO: 3940-01-566-7028 Culée, conducteur • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1047-1	WB941	W8476	8	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Del. Offered Liv. offerte	Del. Offered Liv. offerte
31	NSN - NNO: 6150-01-502-2043 Ensemble de câbles électriques, usage déterminé • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1094-1	WB941	W8476	8	Each	\$ XXXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
32	NSN - NNO: 3040-01-495-7628 Pivot de rotation • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1028-1	WB941	W8476	48	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
33	NSN - NNO: 4010-01-630-3117 Chaîne équipée • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 13743 Part No. - N° de la partie: 00934	WB941	W8476	16	Each	\$ XXXXXXXXXXXXX		See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
34	NSN - NNO: 4010-01-630-3113 Chaîne équipée • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 13743 Part No. - N° de la partie: 00933-1	WB941	W8476	16	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
35	NSN - NNO: 3990-00-529-4427 Tendeur à chaîne • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 75535 Part No. - N° de la partie: 1048440	WB941	W8476	28	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
36	NSN - NNO: 4720-01-630-3150 Trousse de canalisation hydraulique • • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 8240-A2C	WB941	W8476	64	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
37	NSN - NNO: 5340-01-496-2171 Coussin amortisseur • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 00775	WB941	W8476	16	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
38	NSN - NNO: 4010-01-631-2785 Chaîne à mailles soudées • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 90202 Part No. - N° de la partie: 607050	WB941	W8476	18	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
39	NSN - NNO: 6210-01-544-3422 Barre de feu d'urgence à diode électroluminescente (DEL). • • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 02925	WB941	W8476	12	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
40	NSN - NNO: 2530-01-499-5421 Enjoliveur de roue • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 80201 Part No. - N° de la partie: 1343	WB941	W8476	12	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination Plant/Usine		Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
41	NSN - NNO: 2530-01-504-2552 Cylindre de frein pneumatique • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 06721 Part No. - N° de la partie: 13730300105	WB941	W8476	12	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
42	NSN - NNO: 2530-01-450-3126 Segment de roue pneumatique • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 73195 Part No. - N° de la partie: 28828PG	WB941	W8476	36	Each	\$ XXXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
43	NSN - NNO: 2640-00-555-2823 Valve à pneumatique • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 79934 Part No. - N° de la partie: TR572	WB941	W8476	24	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
44	NSN - NNO: 4720-01-502-2123 Ensemble de tuyau, non métallique • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1132-1	WB941	W8476	6	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Del. Offered Liv. offerte	Del. Offered Liv. offerte
45	NSN - NNO: 4720-01-502-2108 Ensemble de tuyau, non métallique <ul style="list-style-type: none"> Spécifiez le nom du fabricant offert: * _____ Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 1133-1	WB941	W8476	6	Each	\$ XXXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
46	NSN - NNO: 6220-20-008-6128 Feu de balisage, dégagement • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: L06M2 Part No. - N° de la partie: 47332	WB941	W8476	24	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
47	NSN - NNO: 5305-01-630-5799 Vis d'arrêt • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 5325-1	WB941	W8476	120	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
48	NSN - NNO: 6220-01-566-7072 Alarme lumineuse • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ • No. de la partie: 02340 COF/CAGE: 1BZD4; ou No. de la partie: G7PA COF/CAGE: 10402	WB941	W8476	16	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Del. Offered Liv. offerte	Delivery Req. Livraison Req.
49	NSN - NNO: 2510-01-630-4585 Suspension pneumatique, véhicule • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 4Q4K2 Part No. - N° de la partie: B-14249	WB941	W8476	12	Each	\$ XXXXXXXXXXXXX		See Herein

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
50	NSN - NNO: 2510-01-630-4587 Suspension pneumatique, véhicule • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 4Q4K2 Part No. - N° de la partie: B-14318	WB941	W8476	12	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
51	NSN - NNO: 6220-01-544-6350 Lumière, BLACKOUT <ul style="list-style-type: none"> • Spécifiez le nom du fabricant offert: <hr/> <ul style="list-style-type: none"> * Spécifiez le N/P offert: <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • COF/CAGE 1BZD4; ou COF/CAGE L06M2; ou COF/CAGE 13548 Part No. - N° de la partie: 02955 	WB941	W8476	12	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
52	NSN - NNO: 4010-01-630-3115 Chaîne équipée • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 13743 Part No. - N° de la partie: 00951	WB941	W8476	12	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
53	NSN - NNO: 6150-01-630-3148 Câble électrique équipé, alimentation • Spécifiez le nom du fabricant offert: _____ * Spécifiez le N/P offert: _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: 1BZD4 Part No. - N° de la partie: 5905-1	WB941	W8476	6	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8476-155184/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp371W8476-155184

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp371

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8476-155184

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Besoin
2. Compte rendu
3. Accords commerciaux

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS A L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumissions
4. Lois applicables
5. Considérations environnementales

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat
2. Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relatives à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Clauses du guide des CUA
12. Préparation pour la livraison
13. Marquage détaillé de l'emballage - semblables
14. Condition du matériel - contrat
15. Instructions d'expédition - DDP Destination
16. Considérations environnementales

PARTIE 1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Besoin

Le besoin est décrit en détail sous « Détails de l'article ».

2. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception de l'avis les informant que leur soumission n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

3. Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). »

PARTIE 2 INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2014-09-25) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit:

Supprimer : soixante (60) jours
Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours

1.1 Clauses du guide des CCUA

B1000T	Condition du matériel - soumission	2014-06-26
--------	------------------------------------	------------

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions

3. Demandes de renseignements en période de soumissions

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec

exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

5. Considérations environnementales

Le Canada s'est engagé à écologiser sa chaîne d'approvisionnement. Conformément à la Politique d'achats écologiques du gouvernement fédéral entrée en vigueur en avril 2006, les ministères et les organismes fédéraux doivent prendre les mesures appropriées pour se procurer des produits et des services dont l'impact environnementale est moindre que celui des produits et services qu'ils se procuraient traditionnellement.

Les facteurs environnementaux incluent, entre autres : la réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, améliorations de l'efficacité de l'eau et de l'énergie, réduction des déchets et la réutilisation et le recyclage de soutien, l'utilisation des ressources renouvelables, réduction des déchets dangereux et réduction des substances toxiques et dangereuses. Conformément à la Politique d'achats écologiques, pour cette sollicitation :

Après l'attribution du contrat, le soumissionnaire retenu sera prié de fournir toute la correspondance, y compris (mais sans s'y limiter) les documents, les rapports et les factures en format électronique, sauf indication contraire de l'autorité contractante, de l'autorité technique (S/A) ou de l'autorité pour les achats (S/A), réduisant ainsi le matériel imprimé.

Les soumissionnaires devraient recycler (déchiqeter) les copies des documents non classifiés / protégés inutiles (en tenant compte des exigences de sécurité).

Les composantes de produits utilisés lors de la prestation des services devraient être recyclables et/ou réutilisables, lorsque possible.

PARTIE 3 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions;

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires doivent:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section 1: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

1. Produits équivalents

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - (a) indique la marque et le modèle et/ou le numéro de pièce et le COF/NCAGE du produit de remplacement;
2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :

-
- (a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
 - (b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de fournir de l'information technique démontrant l'équivalence (p.e. des dessins, des spécifications, des rapports techniques et/ou des rapports d'essai) ou de démontrer, à leurs propres frais, dans un délai de trois (3) jours ouvrables (ou tout autre délai mentionné aux présentes) que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions. Si le soumissionnaire ne fournit pas l'information demandée dans les délais mentionnés, le Canada peut déclarer la soumission non-recevable.

1.1 Produits de remplacement - Remplacement du numéro de pièce provenant du fabricant d'origine de l'équipement.

1. Les produits dont les numéros de pièces ont été remplacés (annulés ou périmés) par le fabricant d'origine de l'équipement (FOE) doivent être équivalents au niveau de la forme, l'ajustement, la fonction, la qualité et la performance aux pièces du FOE spécifiées dans la demande de proposition et seront considérés lorsque le soumissionnaire fournit, sur demande de l'autorité contractante:
 - a) la preuve en présentant une copie d'un certificat de conformité du FOE fournissant une justification / explication selon laquelle les numéros de pièces sont un remplacement des pièces du FOE spécifiées et sont équivalentes au niveau de la forme, l'ajustement, la fonction, la qualité et la performance aux pièces du FOE spécifiées; ou
 - b) toute l'information technique requise (comme il est indiqué à la Partie 3, section I, 1 Produits équivalents) afin de démontrer leur conformité technique qui confirme la forme, l'ajustage, la fonction et le rendement de ces remplacements de numéro de pièce.
2. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, dans un délai de trois (3) jours ouvrables (ou tout autre délai mentionné aux présentes) que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions. Si le soumissionnaire ne fournit pas l'information demandée dans les délais mentionnés, le Canada peut déclarer la soumission non-recevable.

Section II: Soumission financière

1. Prix

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement spécifié à la partie 6.

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission par prix unitaire dans la section intitulé « Détails de l'article ». Les prix ne devraient pas être indiqués dans une autre section de la soumission.

2. Invitations à soumissionner comportant plusieurs articles

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour tous les articles identifiés dans la demande de soumission. Cependant, les soumissionnaires doivent proposer un prix pour tous les articles avec le numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO) identique pour que leur soumission soit évaluée.

3. Clauses du guide des CCUA

C3011T	Fluctuation du taux de change	2013-11-06
--------	-------------------------------	------------

Section III: Attestations

1. Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5

Section IV: Renseignements supplémentaires

Le Canada demande que les fournisseurs présentent les renseignements suivants :

Date de livraison

Bien que la livraison soit demandée pour le 31 mars 2015, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le:

Article 001: _____ semaines/jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

Article 002: _____ semaines/jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

Article 003: _____ semaines/jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

Article 004: _____ semaines/jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

Article 005: _____ semaines/jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

-
- Article 006: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 007: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 008: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 009: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 010: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 011: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 012: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 013: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 014: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 015: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 016: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 017: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 018: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 019: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 020: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 021: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 022: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 023: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 024: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 025: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 026: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 027: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 028: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

-
- Article 029: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 030: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 031: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 032: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 033: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 034: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 035: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 036: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 037: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 038: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 039: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 040: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 041: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 042: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 043: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 044: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 045: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 046: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 047: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 048: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 049: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 050: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.
- Article 051: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8476-155184/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8476-155184

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hp371W8476-155184

Buyer ID - Id de l'acheteur
hp371
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Article 052: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

Article 053: _____ **semaines/jours civils** à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

PARTIE 4

PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères d'évaluation techniques obligatoires - Numéro de pièce et COF/CAGE

Les soumissionnaires doivent indiquer le numéro de pièce et le numéro de COF/CAGE offert.

1.1.2 Critères d'évaluation techniques obligatoires - Produits équivalents et Produits de remplacement

Les soumissionnaires qui proposent un produit équivalent ou un produit de remplacement doivent indiquer la marque et le modèle et/ou le numéro de pièce et le COF/CAGE offert.

1.2 Évaluation financière

1.2.1 Critères d'évaluation financières obligatoires

Le prix de la soumission doit être en dollars canadien, rendu droits acquittés (DDP) à destination, selon les Incoterms 2000, les droits de douane et les taxes d'accise du Canada comprises et les taxes applicables sont en sus.

2. Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas par article sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5

ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

2. Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir les attestations dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

2.1 Certification de conformité - Produits équivalents et de remplacement

Le soumissionnaire certifie que tous les produits équivalents et les produits de remplacement proposés sont conformes, au besoin décrit sous « Détails de l'article ».

Cette certification ne dispense pas la soumission de satisfaire aux exigences détaillées dans la partie 3, section I, Produits équivalents.

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

Date

PARTIE 6

CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin:

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous « Détails de l'article ».

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

-2010A (2014-09-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 09 intitulé Garantie des conditions générales 2010A est modifié comme suit:

Le paragraphe 2 est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

L'entrepreneur doit payer les frais de transport des travaux ou de toute partie des travaux aux locaux de l'entrepreneur pour leur remplacement, réparation ou rectification. L'entrepreneur doit payer les frais de transport des travaux ou de toute partie des travaux qui sont remplacés ou rectifiés, au lieu de livraison précisé dans le contrat ou à un autre endroit désigné par le Canada. Cependant, lorsque le Canada est d'avis qu'un tel déplacement n'est pas pratique, l'entrepreneur doit procéder aux réparations ou aux rectifications nécessaires là où les travaux se trouvent. Lorsque l'entrepreneur doit procéder aux réparations ou aux rectifications nécessaires là où les travaux se trouvent, l'entrepreneur est responsable de tous les coûts engagés pour les réparations ou rectifications nécessaires et le Canada ne remboursera pas l'entrepreneur pour ces coûts.

Si les travaux de réparation sous garantie ne peuvent être commencés dans les deux (2) jours ouvrables et terminés dans un délai raisonnable ou si l'entrepreneur ne dispose pas d'installations de réparation dans le voisinage immédiat (à moins de 100 kilomètres) des points de livraison (destinataires) précisés, le Canada se réserve le droit de faire exécuter les réparations, puis de se faire rembourser par l'entrepreneur au taux horaire de main-d'oeuvre de 103,91\$ et pour le coût des pièces remplacés.

Toutes les autres dispositions de la garantie demeurent en vigueur.

Article 041 doit être livré le ou avant le ____ (date à être inséré par TPSCG au moment de l'adjudication du contrat)
Article 042 doit être livré le ou avant le ____ (date à être inséré par TPSCG au moment de l'adjudication du contrat)
Article 043 doit être livré le ou avant le ____ (date à être inséré par TPSCG au moment de l'adjudication du contrat)
Article 044 doit être livré le ou avant le ____ (date à être inséré par TPSCG au moment de l'adjudication du contrat)
Article 045 doit être livré le ou avant le ____ (date à être inséré par TPSCG au moment de l'adjudication du contrat)
Article 046 doit être livré le ou avant le ____ (date à être inséré par TPSCG au moment de l'adjudication du contrat)
Article 047 doit être livré le ou avant le ____ (date à être inséré par TPSCG au moment de l'adjudication du contrat)
Article 048 doit être livré le ou avant le ____ (date à être inséré par TPSCG au moment de l'adjudication du contrat)
Article 049 doit être livré le ou avant le ____ (date à être inséré par TPSCG au moment de l'adjudication du contrat)
Article 050 doit être livré le ou avant le ____ (date à être inséré par TPSCG au moment de l'adjudication du contrat)
Article 051 doit être livré le ou avant le ____ (date à être inséré par TPSCG au moment de l'adjudication du contrat)
Article 052 doit être livré le ou avant le ____ (date à être inséré par TPSCG au moment de l'adjudication du contrat)
Article 053 doit être livré le ou avant le ____ (date à être inséré par TPSCG au moment de l'adjudication du contrat)

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Christine Modérie
Spécialiste en approvisionnements

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
TPLEP – Division « HP »
7A2, Place du Portage, Phase III
11 rue Laurier
Gatineau, Québec
K1A 0S5

Téléphone: (819) 956-3970
Télécopieur: (819) 953-2953

Courriel: christine.moderie@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Responsable des achats

Le responsable des achats pour le contrat est :

Nom: _____ (à être inséré par TPSGC au moment de l'attribution du contrat)
Titre: _____
Organisation: _____
Adresse _____
Téléphone : _____ - _____ - _____
Télécopieur : _____ - _____ - _____
Courriel : _____

Le responsable des achats représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de la mise en oeuvre d'outils et de procédures exigés pour l'administration du contrat. L'entrepreneur peut discuter de questions administratives identifiées dans le contrat avec le responsable des achats; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser de changements à l'énoncé des travaux. Des changements à l'énoncé des travaux peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom: _____ (à être inséré par TPSGC au moment de l'attribution du contrat)
Titre: _____
Organisation: _____
Téléphone : _____ - _____ - _____
Télécopieur : _____ - _____ - _____
Courriel : _____

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

5.4 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer:

(À être complété par le soumissionnaire)

Renseignements généraux

Nom : _____

Titre: _____

Téléphone : ____ - ____ - ____

Télécopieur : ____ - ____ - ____

Courriel : _____

Suivi de la livraison :

Nom : _____

Titre: _____

Téléphone : ____ - ____ - ____

Télécopieur : ____ - ____ - ____

Courriel : _____

6. Paiement

6.1 Base de paiement - Prix unitaire(s) ferme(s)

6.1.1 À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un (des) prix unitaire(s) ferme(s) précisé(s) dans le contrat tel que décrit dans « Détails de l'article ».

6.1.2 Tous les prix unitaires sont fermes en dollars canadiens, rendu droits acquittés (DDP) à destination, selon les Incoterms 2000, les droits de douane et les taxes d'accise du Canada sont incluses et les taxes applicables en sus, si applicable.

6.1.3 Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception,

ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Clauses du guide des CCUA

C2000C	Taxes - entrepreneur établi à l'étranger	2007-11-30
H1001C	Paiements multiples	2008-05-12

7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé «Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

7.1. Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a) L'original et une (1) copie doivent être envoyés au consignataire pour certification et paiement;
- b) Une (1) copie doit être envoyée à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.
- c) Une (1) copie doit être envoyée à l'adresse suivante :

Ministère de la Défense nationale
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Mgén George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (ON) K1A 0K2
À l'attention de : **sera inséré par TPSGC**

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de l'Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) 2010A (2014-09-25) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- (c) Détails de l'article; et
- (d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

11. Clauses du guide des

A1009C	Accès aux lieux d'exécution des travaux	2008-05-12
A9006C	Contrat de défense	2012-07-16
B1202C	Contrôle de la durée utile des élastomères	2007-05-25
B4042C	Plaques signalétiques	2008-05-12
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16
C2800C	Cote de priorité	2013-01-28
C2801C	Cote de priorité - entrepreneur canadien	2011-05-16
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Étiquetage	2007-11-30
D2025C	Matériaux d'emballage en bois	2013-11-06
D3010C	Livraison de marchandises dangereuses / produits dangereux	2014-06-26
D5510C	Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada	2014-06-26
D5515C	Autorité de l'assurance de la qualité (MDN) - entrepreneur établi à l'étranger	2010-01-11
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (CAQ C)	2010-08-16
D5604C	Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi à l'étranger	2008-12-12
D5605C	Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi aux États-Unis	2010-01-11
D5606C	Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi au Canada	2012-07-16
D6009C	Instructions d'expédition - destination et calendrier de livraison inconnus	2013-04-25
D6010C	Palettisation Article 042	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30
G1005C	Assurances	2008-05-12

11.1 Inspection et acceptation

L'autorité technique ou son représentant sera le responsable des inspections. sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

12. Préparation pour la livraison - entrepreneur établi au Canada

1. La préservation et l'emballage de **l'article 001** doivent être conformes aux spécifications relatives à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-001/SF-001, et le marquage doit être conforme à la spécification D-LM-008-002/SF-001. Le formulaire « DONNÉES D'EMBALLAGE REQUISES », niveau B, doit être conforme à spécification D-LM-008-011/SF-001.
2. Les formulaires de données d'emballage antérieurement approuvés par les autorités canadiennes sont acceptables.
3. Les données d'emballage codées sont indiquées immédiatement sous la description de l'article auquel elles s'appliquent. Si aucune donnée n'est indiquée, l'entrepreneur doit soumettre un formulaire de données d'emballage pour approbation.

12.1 Préparation en vue de la livraison - la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes

L'entrepreneur doit préparer la livraison de **l'article 022, 024, 025, et 036** conformément à la dernière édition de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes :

D-LM-008-030/SF-001, Tuyaux en caoutchouc, en plastique, en tissu ou en métal (y compris les tubes), ainsi que les raccords, les lances et les crépines.

12.2 Exigences en matière d'emballage selon la spécification D-LM-008-036/SF-000

L'entrepreneur doit préparer de tous les articles à l'**exception des article 001, 022, 024, 025, et 036** pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes *D-LM-008-036/SF-000*, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles à raison de un (1) unités par paquet.

13. Marquage détaillé de l'emballage - semblables

1. L'entrepreneur doit s'assurer que les informations suivantes soient fournies en plus des marques d'identification requises sur l'emballage intérieur et extérieur des articles:
 - a) le numéro de spécification;
 - b) le nom du fabricant;
 - c) le numéro du dessin;
 - d) le numéro du série ou de lot;
 - e) le numéro d'homologation;
 - f) la date de vulcanisation des pièces en caoutchouc;
 - g) les données exigées dans le contrat ou dans la spécification de biens ou de services;
 - h) la date de fabrication;
 - i) la date de la réparation ou de la remise en état;
 - j) le nom de l'entrepreneur chargé de la réparation ou de la remise en état;
 - k) la situation de la modification;
 - l) le numéro de série; et
 - m) la date d'expiration de la durée utile.

2. Ces marques d'identification doivent être placées et appliquées conformément à la spécification de marquage D-LM-008-002/SF-001 des Forces canadiennes.

14. Condition du matériel – MDN

L'entrepreneur doit fournir du matériel neuf, qui fait partie de la production courante et est fourni par le fabricant principal ou son agent accrédité. Le matériel doit être conforme à la dernière version du plan applicable, de la spécification et de la description du numéro de pièce, selon le cas, qui était en vigueur à la date de clôture de la soumission.

15. Instructions d'expédition - DDP Destination

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat :

Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP) Montréal, Québec.

16. Considérations environnementales

Le Canada s'est engagé à écologiser sa chaîne d'approvisionnement. Conformément à la Politique d'achats écologiques du gouvernement fédéral entrée en vigueur en avril 2006, les ministères et les organismes fédéraux doivent prendre les mesures appropriées pour se procurer des produits et des services dont l'impact environnementale est moindre que celui des produits et services qu'ils se procuraient traditionnellement.

Les facteurs environnementaux incluent, entre autres : la réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, améliorations de l'efficacité de l'eau et de l'énergie,

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8476-155184/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8476-155184

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
hp371W8476-155184

Buyer ID - Id de l'acheteur
hp371
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

réduction des déchets et la réutilisation et le recyclage de soutien, l'utilisation des ressources renouvelables, réduction des déchets dangereux et réduction des substances toxiques et dangereuses. Conformément à la Politique d'achats écologiques:

L'entrepreneur est prié de fournir toute la correspondance, y compris (mais sans s'y limiter) les documents et les rapports en format électronique, sauf si indication contraire de l'autorité contractante, de l'autorité technique (S/A) ou de l'autorité pour les achats (S/A), réduisant ainsi le matériel imprimé.

L'entrepreneur devrait recycler (déchiqeter) les copies des documents non classifiés / protégés inutiles (en tenant compte des exigences de sécurité).

Les composantes de produits utilisés lors de la prestation des services devraient être recyclables et/ou réutilisables, lorsque possible.